



FEDERATION
BANCAIRE
FRANCAISE

Communiqué de presse

Paris, le 1^{er} juillet 2015

La Fédération Bancaire Française ouvre une représentation à Francfort

A compter du 1^{er} juillet, la Fédération Bancaire Française (FBF) sera présente à Francfort où elle ouvre une représentation aux côtés de la Fédération bancaire européenne. Cette antenne sera à la disposition de l'ensemble des adhérents de la FBF.

Francfort s'est imposée comme une nouvelle capitale bancaire avec le siège de la BCE et des instances de supervision mises en place dans le cadre de l'Union bancaire. C'est depuis Francfort qu'est assurée la supervision directe des 123 plus grandes banques de la zone euro, dont 10 établissements français.

Porter la voix de la profession bancaire dans les centres de décision européens et internationaux fait partie des missions prioritaires de la Fédération Bancaire Française dans le cadre de son plan stratégique 2015-2017.

La FBF a déjà tissé des liens à Francfort avec des représentants de la BCE et a des échanges fréquents sur les sujets prudentiels et de supervision afin de contribuer à la sécurité et la stabilité du système bancaire européen. Treize ans après l'ouverture de son antenne à Bruxelles, la FBF s'adapte à la nouvelle géographie de l'Europe bancaire.

Marie-Anne Barbat-Layani, Directrice générale de la FBF, commente : « Les questions liées à la régulation et à la supervision de l'industrie bancaire sont au cœur de l'action de la Fédération Bancaire Française. La promotion du modèle bancaire français dans les instances internationales et européennes est au cœur de nos missions».

Contact : Pascal Hénisse : 01 48 00 50 07 phenisse@fbf.fr

Ou FBFservicedepresse@fbf.fr

www.fbf.fr

Suivre @FBFFrance